# ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ..... 4 fr. 25 8 fr. 

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

RÉCLAMES ( - d° - ) 3° page...... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

# ÉVÉNEMENTS

La discussion du Traité de paix. Les garanties de paix doivent être renforcées. Quelques cita-tions suggestives!... Les grè-ves se multiplient toujours aggravant la situation de notre malheureux pays. Un exemple qui devrait ouvrir les yeux des travailleurs. - Les incidents de Fiume.

De la discussion interminable du traité de paix qui se déroule à la Chambre, il v a lieu de retenir une intéressante intervention de M. André Lefèvre. Cet orateur s'est surtout préoccupé du désarm ment de la Prusse et, par suite, de la sécurité de la France. Il a résumé la question en disant qu'en devreit interior la finance de disant qu'on devrait interdire la fabrication des canons, quel qu'en soit le calibre, dans toute l'Allemagne.

M. André Tardieu, qui n'est peut-être pas aussi rassuré qu'il le déclare sur les intentions de nos ennemis, a reconnu que l'idée a du bon et que les Alliés pourront y songer puisqu'ils se sont réservés, par l'ar ficle 168, la possibilité d'améliorer le traité.

Il ne faut pas se leurrer, en effet, le Boche n'accepte pas sa défaite. Le cardinal Mercier l'a dit en débarquant en Amérique : dès aujourd'hui les Allemands préparent la guerre de revanche. Il serait donc fou de notre part de ne pas assurer l'avenir, puis-que l'article 168 du traité nous en donne la possibilité. Certes, on ne peut songer à supprimer tous les risques de demain, mais on peut pré-voir et imposer les garanties supplémentaires qui paraissent indispen-

M. Delobel, de l'Informateur Civique, prouve par quelques citations que l'état d'esprit des Barbares est inquiétant. Nous n'ayons pas le droit de nous désintéresser de cet avertis-

En premier lieu que vaut la façade démocratique de la nouvelle constitution a'lemande si l'esprit de l'ancien régime continue à habiter l'édifice? C'est ce que remarquent les Dernières Nouvelles de Munich, dont le républicanisme n'a cependant rien de bien farouche : « Presoue partout, couverty par un faible nombre de fonctionnaires dévoués à la nouvelle forme de l'Etat, se cache, à peu près inchangée, la large cohorte des fervents de l'ancien régime. Le fait est particulièrement monstrueux au Ministère de l'Intérieur de Prusse où, sous la conduite de Wolfgang Heine, socialiste majoritaire, quelques par-tisans notoires de la réaction sont chargés de postes importants ».

Réaction et militarisme marchent de pair. H. von Gerlach, dans sa revue Die Weltam Montag, publie un document suggestif émanant de la Ligue allemande des fonctionnaires de l'armee et de la marine. Le but de ce mémoire, d'après l'introduction n'est rien moins que de « mettre en œuvre tous les moyens compatibles avec les dispositions du traité de paix pour maintenir à son maximum la puissance militaire de la nation allemande, afin que celle-ci retrouve la force d'opposer aux prétentions insolentes de ses ennemis un non catégorique ». La voie à suivre est indiquée dans le détail. Les 100.000 hommes accordés par le traité constitueront « une armée de chefs »; afin de porter au maximum l'effectif des combattants, on fera passer sous l'administration civile les différents services d'intendance, de santé, de remonte, etc... Quand à l'armement, le mémoire fait remarquer que, si le nombre des fusils, des mitrailleuses, des canons est limité, il n'est pas défendu de constituer des réserves de pièces détachées ou de machines pour la fabrication des armes, et conclut avec sérénité : « Il faut mettre à profit ces lacunes du traité de paix ».

Ainsi, dit M. Delobel, se perpétue cet esprit d'orgueil qui se refuse à reconnaître que l'Allemagne a commis des crimes et doit les expier, mais considère qu'elle est traitée injustement, cet esprit de haine qui ex-cite les passions chauvines responsables de la guerre. La Société pacifiste allemande, bien qu'elle prétende trouver au traité de paix un caractère de violence, est obligée dans un appel au peuple allemand de dénoncer le péril que font courir au pays ceux qui prêchent une guerre de revanche (Berliner Tageblatt).

des germes d'un esprit nouveau. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait pénétré dans les milieux officiels comme dans les masses populaires.

Il n'en est pas de meilleures preuves que les événements de Courlande. Dans cette région une armée de près de 100.000 prussiens prétend rompre avec Berlin et constituer un Etat indépendant. A la vérité, c'est une manœuvre prévue par la Prusse.

Cette dernière se déclare impuis-sante à commander en Courlande. Elle n'en compte pas moins sur l'armée de Von der Goltz pour inquiéter les Polonais et travailler à la conquête de la Russie d'accord avec les Bolcheviks.

M. André Lefèvre a raison : à tous les points de vue, mais surtout au point de vue militaire, les garanties de la paix ont besoin d'être complétées. Travaillons-y et restons toujours sur nos gardes.

Les grèves continuent à éclater un peu partout. Lorsqu'une corporation de travailleurs veut une amélioration quelconque elle ne discute plus, elle cesse brusquement le travail sans souci aucun du mal irréparable que ces crises successives font au pays.

Nous enregistrerons bientôt comme une réalité la boutade d'un journal illustré de Lisbonne qui représente des prisonniers posant un ultimatum au directeur de la prison, avec cette légende: Nous demandons 8 heures d'emprisonnement, de la viande frai-che a tous les repas et la reconnaissance de notre syndicat!..... Il serait vraiment temps que les

corporations aient le courage de regarder en face le danger qui menace notre malheureuse patrie. Certes, nous ne contestons pas les droits des syndicats à améliorer les conditions du travail. En présence de la vie chère, ces syndicats se doivent d'obtenir du capital des concessions permettant au travailleur une vie moins dure. Mais, en vérité, est-il nécessaire pour cela d'avoir recours à la grève sans épuiser tous les moyens de discussion. Par ce procédé on appauvrit tous les jours un peu plus le pays, on va à l'encontre du but poursuivi puisque la vie est d'autant plus chère que la production est moins forte, on énerve l'opinion et on prépare les mouvements de réaction violente. Que ce soit le but des meneurs qui rêvent de bolchevisme, entendu; mais les travailleurs honnêtes et loyaux, qui sont l'immense majorité, n'ont-ils pas le devoir de songer à l'intérêt général du pays qui dépend d'une production intensifiée?

On peut se représenter le mal que peut faire une grève injustifiée par les lignes que le Daily Graphic consacre à l'arrêt du travail dans les mines du Yorkshire.

Les mineurs ont repris le travail il y a un mois environ. Depuis lors on a calculé la perte directe subie par eux et par le pays.

« Nous disons perte directe, écrit notre confrère anglais, parce qu'il est impossible d'estimer les pertes dues aux contre-coups de la grève.

« La perte de charbon a été de 50.000 tonnes par jour, soit 1.200,000 tonnes pour toute la période. Certaines autorités portent même le chiffre plus haut. Le nombre des grévistes était de 200.000. Les fonds de leur organisation (en comptant la li vre à 30 francs) montaient à 21 millions au début de la lutte; les indemnités de grève ont dépassé millions appauvrissant ainsi le syndicat de près de moitié, bien que l'indemnité versée aux mineurs n'ait été que de 12 fr. 75 environ par semaine avec 1 fr. 50 en plus par enfant. Beaucoup d'ouvriers avaient épuisé leurs économies dès la fin de la troisième semaine et leurs femmes et leurs enfants ont été sur le point de mourir de faim. La différence dans la prosperité peut se mesurer à ce fait que les hommes ont absorbé 9 millions en indemnités de grève et perdu 150 millions de salaires.

« Ce n'est pas tout. Beaucoup d'hommes ne pourront pas reprendre immédiatement le travail, malgré leur désir. À la grande mine de Barnsley, il faudra un mois avant de pouvoir arriver au rendement antérieur. Des boisages, des réparations de toute sorte sont à faire. Cependant il n'y aura guère qu'un tiers de chômeurs dans une semaine. Les quatre fosses appartenant à Fountain et à Burnley, qui emploient 2.000 hommes, espèrent en reprendre 50 0/0 dans quelques jours.

Anche (Berliner Tageblatt).

Ainsi, par cette grève qui était inutile pour obtenir les satisfactions

ils ont épuisé leurs ressources syndicales et ils ont causé un dommage immense au pays. Cette grève n'a rien amélioré, elle a créé une misère plus grande, c'est tout. Cette expérience du bolchevisme ne devrait-elle pas ouvrir les yeux aux travailleurs des autres pays ?...

Le poète d'Annunzio qui se révéla, il y a quelques mois, si grotesquement francophobe parce que la France, obligée de compter avec l'Amérique et l'Angleterre, se refusait à seconder les projets excessifs de Rome dans l'Adriatique, d'Annunzio vient de se livrer à une manifestation abso-lument déplacée. Il est entré à Fiume à la tête d'un corps de volontaires pourvus de mitrailleuses et de chars blindés. Que s'est-il passé exactement, avant que le ministère Nitti prévenu intervînt énergiquement? on ne le sait pas au juste.

Mais l'occasion est bonne pour parler des incidents de Fiume sur lesquels on fait un silence inexplicable. On sait que des événements dé plorables se sont produits en juillet dans cette ville, au cours desquels quelques soldats français furent tués. Une enquête fut ordonnée par les Alliés. Elle fut confiée à quatre généraux américain, anglais, français et italien. Leur rapport a été déposé. On ne l'a pas publié. On sait seu-lement, par la presse italienne, que les troupes françaises furent victimes d'une agression injustifiée et que les enquêteurs concluent nettement à la culpabilité du commandement italien puisqu'ils réclament une réparation morale et matérielle des torts causés aux Français.

Le rapport est donc favorable à nos troupes. C'est sans doute ce qui a dé-plu au francophobe d'Annunzio qui hobe d'Annunzio qu s'est livré à une manifestation insupportable.

En présence de cette nouvelle provocation, on ne comprendrait pas que le Conseil suprême s'obstinât à garder secret le rapport des généraux.

Le gouvernement de Rome n'est pas responsable de l'acte criminel de quelques fous ou de quelques exaltés. Pourquoi, dès lors, ne pas publier un document qui rend justice aux troupes françaises odieusement brimées pendant plusieurs semaines?

Le silence ne peut qu'engendrer Firritation sur un point où il est capital de ramener l'apaisement. « La publication de la vérité, et des sanctions prises écrit Gauvain des Débats, peut seule rétablir la confiance. Le gouvernement italien se fera honneur en s'y prêtant de bonne grâce. Le Cabinet Nitti n'est pas responsable de la politique de MM. Orlando et Sonnino. Plus vite il s'en dégagera mieux cela vaudra. »

Des Français ont été assassinés à Fiume, leur mémoire a droit à une réparation éclatante, voilà le point indiscutable et qui doit être tranché selon les désirs de notre pays.

## INFORMATIONS

La Légion d'honneur à Douai et à Cambrai

Le gouvernement ayant décerné à Douai et à Cambrai la Croix de la Légion d'honneur, le Président de la République, pour rehausser encore l'hommage de la Nation à ces deux vaillantes cités, a bien voulu s' rendre dimanche pour leur remettre cette distinction. La croix des braves dont Douai et Cambrai pareront désormais leurs blasons, auréole d'un rayon de gloire les noirs lauriers d'une frémissante tragédie. L'histoire de ces deux villes sous l'occupation prussienne restera, en effet, parm les plus impressionnants souvenirs de la guerre.

Envahies l'une et l'autre dans le mois d'août 1914, Douai et Cambrai émules dans le labeur pacifique, sont devenues pendant la guerre des sœurs d'infortune. L'une et l'autre sont restées pendant 4 années pr sonnières des barbares, séparées du reste du monde civilisé; elles ont subi les mêmes épreuves pendant l'occupation : mobilisables amenés en captivité, civils déportés en masse otages (hommes et femmes) odieuse ment traités en Russie et en Allema-

## réclamées, les mineurs se sont ruinés, Le général Léman prévoit une nouvelle guerre avec l'Allemagne

Le général Léman, le glorieux défenseur de Liège, commentant la prédiction du cardinal Mercier, suivant laquelle les Allemands auraient encore recours aux armes dans un délai prochain, a dit que le cardinal avait raison. Le général prévoit que d'ici quinze ans l'Allemagne fera une nouvelle attaque sur la France et essaiera encore de passer par la Bel-

«L'Allemagne, dit le général, est déjà en train de forger des armes pour le prochain conflit.»

#### L'Allemagne reste armée

Le colonel Reinhart, ministre de la guerre prussien, nouvellement démissionnaire, ne rentrera pas dans l'armée, mais participera au nouveau ministère de la défense de l'Empire. A la tête de ce nouveau ministère, seront représentées les puissances militaires de la Confédération des Etats allemands. Le ministère de la défense de l'Empire se composera d'un service pour les troupes de terre et d'un autre pour les troupes

Le colonel Reinhart prend le service des troupes; le chef du service de la marine est l'amiral de Troth. Tout le ministère de la défense de l'Empire sera, comme avant, sous les ordres du ministre Noske.

#### Les armoiries boches

Les nouvelles armoiries allemandes ont été adoptées : un aigle noir à une lête ; les ailes ne sont pas déployées ; le bec, la langue et les serres sont rouge foncé ; le fond de l'écusson est jaune doré. Le projet adopté est l'œuvre du professeur Depler, de Berlin.

#### Un message de Lloyd George

M. Lloyd George, dans un message au peuple britannique, dit notamment:

« Si nous laissons se perpétuer le visil état de choses avec ses habitations insalubres, son travail au rabais et où côte à côte avec la pénurie on voit le gaspillage des richesses inépuisables du monde, nous serons traîtres envers les morts héroïques. Nous nous rendrons coupables de la plus vieille perfidie dont fut jamais flétrie la mémoire d'un peuple.

« Il faut que le vieux monde finisse et cedoit être le devoir de tous d'aider à mettre debout un nouveau monde où les travailleurs recevront leur juste récompense. »

#### Une nouvelle victoire de Denikine

L'aile droite de l'armée de volon-taires du général Wrengel, qui combat sous les ordres de Denikine, a déployé la semaine dernière une résistance opiniâtre couronnée de succès en défendant Tsaritsin contre les attaques incessantes des bolcheviks. Les troupes rouges ont exécuté une attaque combinée contre les défenses du nord-est et du sud de la ville. La principale attaque au nord étant appuyée par la flottille de la Volga, elle s'est poursuivie pendant trois jours. L'ennemi, finalement, a été repoussé avec de fortes pertes. Il a laissé aux mains des troupes du général Wrengel 9.000 prisonniers, 11 canons, plus de 100 mitrailleuses Trois régiments bolchevistes ont capitulé. Deux autres ont été complètement annihilés.

#### Démission du Cabinet serbe

M. Loubomir Davidovitch, président du Conseil des ministres serbe, a présenté dans la matinée au prince régent Alexandre, la démission du ministère entier.

La démission est motivée par les difficultés survenues à la Conférence de la paix entre les Alliés et la délégation serbe au sujet du traité de paix avec l'Autriche.

#### Les denrées s'accumulent en Australie

Il se trouve actuellement dans les entrepôts de Sydney une accumulation considérable de denrées alimentaires et autres marchandises destinées à l'Europe qui, faute de tonnages, ne peuvent être transportées à destination.

#### En voici une sommaire énumération: plus de trois millions de tonnes de blé, 50.000 tonnes de viande, 23.000 tonnes de lapins congelés, 60.000 tonnes d'autres denrées et 1.320.000 tonnes de laine.

#### Les prochaines élections

Certains journaux publient depuis quelque temps des informations sur la date des élections prétendant les avoir puisées à des sources autorisées. Aucune indication dans aucun sens n'a été donnée sur cette question. Les notes parues ne peuvent par conséquent, exprimer l'opinion de leurs auteurs et sont de pure fan-

# LES PRIX « NORMAUX » **ANORMAUX**

Les fameux « prix normaux » nous paraissent fort avoir fait fiasco. Dès les premiers jours de l'apparition de ces longues listes dans lesquelles, minutieusement, colonne par colonne, étaient énuméres les denrées leurs prix « normaux! », un sourire sceptique avait retroussé les lèvres de quelques grincheux, - évidemment.

Prix « normaux » ? Mais la plupart des prix portés sur la liste étaient plus élevés que ceux consentis par

les vendeurs. Un petit fait qui date de samedi,

jour de foire à Cahors. Une dame marchande un kilo de aisins. La vendeuse fixe son prix à 1 fr. 25 la livre. A force de discussion, l'acheteuse obtient un sou de rabais. Mais, à ce moment, la vendeuse lit la liste des prix « normaux » que lui

tend un agent de police. La feuille

portait: 1 fr. 30 la livre! La vendeuse éleva son prix aus-

De plus, les œufs sont fixés « prix normaux », à 3 fr. 75 la douzaine. Samedi, à moins de 5 francs personne

n'a pu s'en procurer. Les prix normaux semblent avoir vécu : il faudra trouver autre chose,

un autre système plus pratique et moins fantaisiste.

Les délégués des Syndicats professionnels à la commission des prix normaux du département du Tarnet-Garonne viennent d'écrire au préfet qu'ils n'assisteront aux réunions que lorsque la commission sera autorisée à appliquer les prix normaux à la production.

Les délégués des Syndicats professionnels pourraient avoir raison. Mais qu'attend-on pour lever les

barrières, c'est-à-dire pour permettre l'importation des denrées des pays étrangers; ou bien pour quoi ne réduiton pas les expéditions de denrées que chaque jour des commissionnaires raffent dans nos campagnes.

Aujourd'hui, ce n'est un secret pour personne, des courtiers ont acheté la vendange sur pied dans de nombreuses communes.

On comprend dès lors, qu'en opérant de cette façon, ils n'ont aucune intention de faire baisser le prix

C'est donc le moment de faire venir du vin d'Espagne, d'Algérie.

Nous croyons savoir que la question va être résolue sous peu à Cahors. C'est le seul moyen pratique d'arriver à un résultat qui favorise le public, — à moins qu'on ne veuille favoriser, comme on l'a fait jusqu'ici, que les spéculateurs!

> L. B.

#### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7° dont les noms suivent : Gaston (Jean), soldat à la 24e compagnie

du 207e reg. d'infanterie : très bon soldat. Tombé glorieusement pour la France à son poste de combat, le 19 février 1915, en Champagne. A été cité.

Gaudy (Jean-François-Antoine) soldat à la 18° compagnie du 207° rég. d'infanterie: bon et brave soldat, blessé grièvement à son poste de combat. Est mort pour la France des suites de ses blessures, le 27 août 1915. A été cité.

Gauthier (Jules), soldat à la 20e compa-gnie du 207e rég. d'infanterie : très bon soldat. Glorieusement blessé au champ d'honneur au cours de la bataille de la Marne, le 8 septembre 1914. A été

#### Toujours les autobus

Un correspondant de Montcuq

Ceci n'est point un conte, mais une

nistoire de... comptes. Notre région qui eut tant à souffrir durant la guerre au point de vue des communications est aujourd'hui bien desservie par un double service d'au-

Matin, Cahors-St-Cyprien-Montcug-

St-Daunès-Cahors. Soir, Cahors-St-Daunès-Montcuq-St-Cyprien-Cahors.

L'autobus fait le service postal, matin et soir.

Mais oyez ceci:

Quand nous allons de Montcuq à Cahors, via St-Daunès, nous payons 3 fr. 20 (tarif kilomètrique fixé par le Conseil général); retour de Cahors à Montcuq via St-Daunès, même prix. Mais quand nous allons à Cahors

via St-Cyprien, ou que nous effectuons le retour de Cahors, par St-Cyprien, le prix du voyage est de 5 fr. (tarif fixé par le bon plaisir du concessionnaire).

Un voyageur des communes de la vallée de Lindou, allant à Cahors par Montcuq ou venant de Cahors par la même voie paye : de St-Cyprien à Montcuq, 7 km., 3 fr. (tarif fixé par le bon plaisir du concessionnaire) plus le parcours de Montcuq à Cahors, 26 km., (seul tarifié) 3 fr. 20, ce qui fait 6 f. 20. Or, avant la création de l'autobus départemental, un voyageur faisant le même parcours payait à l'entrepreneur de l'autobus

ostal... 5 fr. Explique qui pourra comment le concessionnaire actuel bénéficiant de la subvention départementale et de la subvention pour les services postaux du matin et du soir non seulement n'applique pas le tarif kilométrique, mais a augmenté le prix des places de 6 fr. 20 - 5 fr. = 1 fr. 20sur les prix faits par l'ancien courrier postal automobile qui lui, n'avait qu'une subvention journalière de

Le dit concessionnaire a d'ailleurs fusionné le service postal et le service de l'autobus du matin en un seul ce qui lui fait un double avantage qui aurait dû se traduire autrement que par une augmentation du

prix des places. Tout cela fait sans doute les affaires de l'entrepreneur, mais non celles du public : ce dernier en a assez de cette mise en coupe réglée. Aussi, nous le disons nettement : il est temps que l'on fasse cesser ces

abus.

C'est sans animosité contre personne que nous nous faisons aujourd'hui l'écho des plaintes recueillies; tant pis pour ceux qui n'auront pas vouln nous entendre et qui, par leur indifférence ou leur complaisance, auront provoqué la colère populaire.

### Citations à l'ordre de l'armée

L'Officiel du 8 septembre, publie les citations à l'ordre de l'armée suivan-

Caluraud (Daniel), soldat à la 9e compagnie du 7e rég. d'infanterie : soldat d'une bravoure héroïque, d'un bel exemple pour ses camarades. A été grièvement blessé, le 24 avril 1918, à Hangard-en-Santerre.

Toueix (Pierre), adjudant à la 3e compagnie du 7e rég. d'infanterie : a brillam-ment enlevé sa section pour l'assaut des tranchées ennemies devant Perthe-les-Hurlus, le 5 mars 1915. A été blessé en sautant dans la tranchée conquise.

#### Votes de nos députés

Sur la disjonction de l'article 2 de la loi électorale, portant que les frais des bulletins, circulaires seraient payés par l'Administration, nos députés ont voté

Contre: MM. de Monzie et Bécays. La Chambre a prononcé la disjonc-tion par 246 voix contre 224.

#### Collège de jeunes filles

Mme Gobé, dont le mari vient d'ètre titularisé dans une chaire d'histoire au lycée de Cahors, est nommé sur sa demande professeur d'histoire et de lettres au Collège de jeunes filles de Cahors où elle avait exercé précédemment sous le nom de Mlle Cros.

#### Inspection académique

M. Raoul Labry, professeur au Lycée Gambetta est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie à la Roche-sur-Yon.

#### CHEZ LES PLANTEURS DE TABAC

La Fédération des Planteurs de tabac nous adresse la communication suivante :

Une importante réunion de Planteurs de tabac a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Cahors, samedi dernier 13 courant. Les délégués — dont plusieurs étaient accourus de l'extrémité même du département avaient répondu en foule à l'appel du bureau de la Fédération. Dès l'ouverture de la séance et afin de marquer le désir unanime de lui conserver un caractère exclusivement corporatif, il fut décidé que seuls pourraient prendre part à la discussion les membres du Bureau et les délégués des Syndicats.

Salué par d'unanimes acclamations le président Delport, dans un discours vivement applaudi, exposa la situation actuelle de la Fédération; il rendit un hommage ému aux nobles enfants de la terre quercy-noise tombés au champ d'honneur, et donna le chiffre saisissant de 73 p. 100 de soldats-paysans qui combattirent ou moururent héroïquement pour la Patrie. Puis, sur sa proposition, l'assemblée décida que les anciens experts mobilisés pendant la guerre, devaient reprendre aux tables d'expertise leur place momentanément délais-

Après lui, le camarade Delmas, vice-président, fit en quelques mots, l'éloge de M. Delport. Il le montra sur la brêche depuis 1905 ; il fit ressortir son mérite comme expert-volontaire pendant la guerre; il le montra luttant contre le projet de suppression de la culture de tabac, ne marchandant jamais ni son temps, ni sa peine. ni son dévouement aux agriculteurs du département auxquels, agriculteur luimême, il s'est exclusivement consacré.

Sur la proposition de M. Delport le camarade Delmas, grand blessé de la guerre, fut acclamé secrétaire général de la confédération générale des Planteurs aux lieu et place du camarade Marre qui a quitté Cahors. Le choix de la Fédération du Lot ne saurait manquer d'être ratifié par le Bureau de la C. G. P.

Puis il fut procédé à la reconstitution du Bureau départemental de la façon suivante: Président: M. Louis Delport Vice-présidents : MM. le Dr Larnaudie ; d'Arzac; Emile Couderc (de St-Géry)

Jouffreau; Secrétaire : M. Cabarrot ; Trésorier : M. Cossé;

Secrétaire-administratif: M. Pélissié. Après quelques interventions isolées, le camarade Lucie délégué de St-Cirq-Lapo-pie, fit adopter à l'unanimité un ordre du jour de confiance au Bureau et à son Pré-sident, souhaitant la réorganisation de notre groupement et demandant l'application intégrale des vœux émis au Congrès de Brive concernant le relèvement des prix et la composition de la commission

M. le Président allait lever la séance, lorsque brusquement, le député de Cahors entra dans la salle et demanda la parole. M. le Président lui fit courtoisement observer que seuls les délégués des Syndicats et les membres du Bureau avaient droit à la parole en la circonstance. M. de Monzie, au milieu des rumeurs, exigea qu'on le laissât parler et, en effet, il plaça quelques mots hâchés par les interruptions de l'assemblée. Les protestations se multipliè-rent : « Pas de politiciens ici !... » ainsi que d'autres cris qui furent certainement désa-gréables à l'orateur. Ce dernier voulut continuer, mais le vacarme sévissant de plus belle, et la réunion tendant à revêtir un caractère politique, que les planteurs entendaient bien ne pas lui donner, M. Delport déclara que la séance était levée.

#### Après la séance

A l'issue de la séance de l'Hôtel-de-Ville, les délégués, représentants des syndicats des trois arrondissements, se sont réunis dans les salons de l'Hôtel de l'Europe M. Delport, interrogé sur le point de savoir s'il était candidat aux élections législatives a répondu affirmativement. Cette déclaration a été saluée par des acclamations enthousiastes. M. Delport très entouré a été chaudement félicité. Il a pris rendezvous dans les communes avec les délégués. C'est d'un excellent augure pour l'ave-nir. Nous nousen réjouissons sincèrement.

Compatriote Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Marcel Pruniéras, lieutenant commandant la 28° batterie du 201° R. A. C. vient d'être recu définitivement à l'Ecole Polytechnique.

Le lieutenant Pruniéras est le fils de notre compatriote récemment revenu dans notre cité et le neveu de la dévouée professeur de l'école normale d'institutrices.

Ajoutons que le lieutenant Pruniéras a été l'objet pendant la guerre de nombreuses citations que nous avons

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Nos Docteurs

M. le docteur Ch. Chéry, chevalier de la Légion d'honneur, démobilisé, rouvrira son cabinet, le 19 septembre.

#### Assistance publique

M. Calvet, sous-inspecteur de l'Assistance publique à Cahors est élevé à la 3º classe de son grade (au choix).

Félicitations.

#### Gendarmerie

Sont nommés gendarmes et affectés à la 17e légion : MM. Gatignol, exsergent et Sourroubille, sergent au 24° d'infanterie coloniale.

#### Fête de Labarre

La jeunesse du faubourg Labarre a bien fait les choses : elle peut se flatter d'avoir organisé sa fête avec un goût des meilleurs et un art supé-

Il y avait 5 ans que « lo boto : n'avait pas eu lieu : cette année, comme inauguration elle fut merveil-

Les guirlandes, les fleurs, les trophées décoraient magnifiquement la place, le monument des Mobiles et les Boulevards.

De plus, on peut dire que rarement orchestre de fête publique fut aussi bien composé. La retraite aux flambeaux qui eut lieu samedi soir, obtint le plus vif succès. Dimanche soir, au bal public se

pressait une foule énorme. Tout Cahors était présent, admirant les belles illuminations électriques qui projetaient leurs feux multicolores jusque sur la place Thiers.

Dans la journée de lundi eurent lieu les jeux divers pour la plus grande joie des enfants.

Vers 6 heures un orage éclata, et une pluie bienfaisante tomba pendant 1 heure. La lourde chaleur fut aussitôt tempérée par une légère

Ce fut un beau temps pour les couples de danseurs qui prirent part à la fête du soir.

Toutes nos félicitations aux organisateurs de la fête.

Fêtes de quartier La Fête du quartier des Petites-Boucheries aura lieu les 20, 21 et 22 Septembre.

Nous en publierons le programme dans notre prochain numéro.

La jeunesse du quartier de la Gare organise pour les 27, 28, 29 septembre une fête votive dont nous publierons le programme dans un prochain numéro.

#### Mort subitement

Lundi matin au moment de monter dans le train de Libos, un voyageur s'affaissa sur le quai de la gare de Cahors. On le releva aussitôt, mais

on constata qu'il était mort. Le corps fut porté à l'hôpital de notre ville: les papiers trouvés sur lui permirent d'établir son identité. C'est le colonel Gary Jean-Baptiste, colonel au 107º d'infanterie, en retraite, habitant à Toulouse, 12, place St-Julien.

Le colonel Gary avait fait campagne et avait été prisonnier en Allemagne. Il venait de Rocamadour et de Martel. Il était arrivé dimanche soir à Cahors et avait couché à l'hôtel Ter-

Il était né en 1859. L'autorité militaire aussitôt préve-nue, a avisé la famille.

## Brûlée vive

Vendredi, Mme Ricaud, veuve d'un ancien maréchal des logis de gendarmerie, âgée de 82 ans, demeurant rue des Boulevards, venait d'allumer une petitelampe à essence. La lampetomba, l'essence s'enflamma.

En un clin d'œil la pauvre dame fut entourée de flammes et fut brûlée grièvement.

Transportée à l'hôpital, elle reçut les soins que nécessitait son état. Mme Ricaud est morte lundi matin. P. T. T.

Avis au public Le concours général pour le recru-

tement de dames employées des Postes et Télégraphes qui devait avoir lieu les 16 et 17 octobre prochain est reporté aux 13 et 14 novembre.

La clôture de la liste d'incription est fixée au 18 octobre prochain.

#### Concours

Un concours pour l'emploi de commis des établissements pénitentiaires aura lieu à Paris dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre prochain à une date qui sera ultérieurement précisée et annoncée.

Le programme du concours est déposé à la Préfecture (cabinet du Préfet) où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heu-

#### Foire du 13 septembre 1919

La foire du 13 septembre a été peu importante. Voici les cours prati-

Bœufs gras, de 95 à 105 fr .; vaches grasses, de 90 à 100 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 3.000 à 4.000 fr. vaches de travail, de 1.800 à 3.800 fr.; bouvillons, 2,000 à 3,000 fr. la paire.

Porcelets, de 200 à 300 fr. pièce. Moutons gras, 1 fr. 75; agneaux, 1 fr, 85 le demi-kilo; brebis d'élevage, de 75 à 110 fr. pièce.

Poules grasses 3 fr. 50; poulets, 3 fr. 60; canards, 3 fr. 40; lapins, 1 fr. 75 le demi-kilo; pigeons, 3 fr. 50 la paire ; perdreaux, de 4 à 5 fr. pièce ; œufs, 5 fr. la douzaine.

#### Avis

Les bourricots vont payer l'impôt. Les habitants de la commune de Cahors qui possèdent des ânes ou des ânesses sont priés de vouloir bien en faire la déclaration au commissariat de police dans le délai de huit jours.

#### Compagnie d'Orléans

A l'occasion de la rentrée des vacances il sera mis en marche, entre Capdenac et Paris, pendant la période du 20 septembre au 5 octobre 1919, un train spécial partant de Capdenac à 18 h. 55, pour arriver à Paris-Austerlitz à 6 h. 08 et à Paris quai d'Orsay à 6 h. 20 le lendemain.

Ce train desservira toutes les gares et stations comprises entre Capdenac

Des affiches donnant le détail des horaires vont être placardées dans les gares intéressées.

La location des places fonctionnera à Capdenac et à Rodez où une rame directe au départ de cette dernière gare sera ajoutée à Capdenac au train spécial.

## A propos de champignons

Depuis quelques jours les champignons affluent sur notre marché cadurcien. Il n'est pas sans intérêt pour le public d'être entièrement fixé sur les dangers que peut p sommation de ce comestible.

Il ressort des expériences faites par M. Trabu ex-professeur de botanique à la Faculté de médecine d'Alger que le meilleur des champignons devient vénéneux en vieillissant sur le terrain où il pousse; de sorte que la vente des champignons vieux, moisis, fanés, comme on en voit parfois dans les corbeilles des marchands qui, dans le but de se faire quelque argent, ne se font aucun scrupule de les qua-« les meilleurs », en devrait être interdite.

L'éminent praticien conseille donc de ne consommer que des champi-gnons jeunes, en pleine vigueur.

Ex-forestier d'Algéries

#### Mouvement des vins

L'Officiel publie le mouvement des vins, dans le Lot, pendant le mois de

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 3.850 hectolitres. Antérieures à la campagne: 77.303

hectolitres. Total: 81.153 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 8.193 hectolitres.

Antérieures: 103.690 hectolitres. Total: 111.883 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros: 3.304 hectolitres.

#### Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 1er au 6 septembre 1919, dans le Lot. Nombre deplacements: 14 hommes, 12 femmes.

Demandes d'emplois non satisfaites: 3 hommes, 1 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites (usiniers et manœuvres industriels): 7 hommes, 3 femmes.

Autres travailleurs: 12 hommes, 8 femmes.

#### Douelle

Hyménée. — Nous apprenons avec un vif plaisir le mariage prochain de M. Victor Carle, lieutenant de Vaisseau, élève à l'Ecole Polytechnique, avec Mlle Madeleine Bessou, fille de notre distingué compatriote, secrétaire général à l'Office national

des Pupilles de la Nation.

Nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux deux futurs époux.

#### Castelfranc

Dimanche 21 septembre, à la sortie de la première messe dans une salle de la mairie, grande réunion de tous les combattants, veuves et parents de fils tués de la grande guerre.

#### Albas

Immédiatement après la grand'messe, dans une salle de la mairie d'Albas, réunion de tous les combattants de la grande guerre; les veuves ainsi que les parents dont les fils sont morts au front sont priés d'y assister.

#### Luzech

Dans une salle de la mairie de Luzech, dimanche 21 septembre à 2 heures 30, réunion de tous les combattants de la grande guerre, la présence des veuves et des pa-rents de fils tués est indispensable.

#### Prayssac

Les combattants, les veuves et les parents dont les fils sont morts pour la patrie sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans une salle de la mairie de Prayssac, dimanche 21 septembre 1919.

#### Puy-l'Evêque

La réunion des combattants de la grande guerre aura lieu, à Puy-l'Evêque dimanche 21 septembre à 5 heures dans une salle de la mairie, présence indispensable. Gourdon

Grand concert et bal. - Concert de l'association artistique « La Jeunesse lyrique gourdonnaise jeudi 18 septembre 1919. Salle du cinéma (Place du Roc) à 20 heures 30, dont le but est de recueillir des fonds nécessaires pour élever dans la ville un monument de la Victoire.

Programme: Le luthier de Crémone, comédie en vers de F. Coppée.
Les Fiançailles de Gilberte, comédie en 1 acte de H. Tondeur.
Les messagers galants, poème lyrique de Jules Lafforgue. Ballet des fieurs. Intermèdes: musique, chants, monolo-

gues, scènes comiques. Apothéose. Chœurs et orchestre sous la direction de M. O. Dupas. Décors et costumes du Théâtre des

Variétés de Toulouse. Prix des places : premières, 5 francs ; secondes, 3 francs; troisièmes, 2 francs. Des fauteuils d'orchestre seront réservés à MM. les membres honoraires. Ce concert sera un véritable régal pour

## Bibliographie

#### LA REVUE HEBDOMADAIRE Sommaire du numéro du 13 septembre

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du cata-logue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

#### PARTIE LITTÉRAIRE

Henry de Varigny, les Vitamines. —
"\*, Mystification chérifienne : Souvenirs
d'un témoin. — Marguerite Regnaud, le
Fada (1). — André Bellessort, Virgile : IX
(fin). Virgile après sa mort. — Baronne
J. Michaux, Séraphine grélepois. — Jean Chantavoine, Chronique musicale: la question du Conservatoire.

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Memento bibliographique. —Vie mondaine PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Re-vue Hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

#### L'IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU et les démobilisés

#### Qu'a-t-on fait pour les démobilisés assujettis à l'impôt général sur le revenu ?

Jusqu'à présent aucune mesure n'a été prise en leur faveur et cependant il serait equitable, alors que l'administration des finances ne procède pas au recouvrement des cotes de moins de 40 fr. des contribuables assujettis à l'impôt sur les traitements et salaires, de montrer quelque sollicitude pour ceux qui ont combattu.

Au cours des derniers exercices, des décrets, dont le dernier est du 15 février 1919, ont prévu des sursis pour les contribuables empêchés par un cas de force ma-jeure de faire une déclaration.

Une disposition spéciale prévoyait que ce sursis était de droit pour les mobilisés dans la zone des armées. Mais, aussitôt la démobilisation de ces contribuables réali sée, ils ont reçu des directeurs des contr butions directes, l'avertissement d'avoir à faire leur déclaration à l'impôt général sur le revenu en ce qui touche les années 1915, 1916, 1917 et 1918.

Ces déclarations devront être faites dans un délai de deux mois à dater de la notification faite aux contribuables par le di recteur des contributions directes.

Les démobilisés vont donc se trouver dans cette situation d'avoir à acquitter l'impôt général sur le revenu afférent aux quatre dernières années.

C'est pour beaucoup une charge extrè mement lourde, à un moment où la plu part ne sont pas parvenus encore à refai re leur existence, à reconstituer leurs affaires et à reprendre le cours, interrom pu par la guerre, de leur carrière civile. Ne serait-il pas juste que l'on pensât i à eux et que, tout au moins, une réduction fût prévue pour les petits et moyens reve-

Paris, 11 h. 44.

Lenoir à l'Ile du Diable Nous croyons savoir que Pierre Lenoir sera envoyé à l'Île du Diable.

#### L'art. 61 et l'Allemagne De Zurich : Les partis de droite ont demandé au gouvernement allemand et au Pré-

sident Ferenbach de convoquer immédiatement l'assemblée nationale pour discuter la note de l'Entente. En Russie

D'Helsingfors : L'assemblée Constituante d'Esthonie a décidé d'accepter l'offre du gouvernement des Soviets et d'entamer des négociations. Une délégation sera envoyée à la rencontre de la délégation russe.

En Irlande

De Londres: On s'attend à la proclama-

tion de la loi martiale à Dublin. Des canons ont été débarqués à Cork. La journée d'hier fut tranquille.

Amérique et Aliemagne De New-York: On annonce que Mac Anemy, directeur du New-York Times, sera nommé ambassadeur à Berlin dès la ratifica-

Toujours les grèves! De Londres: Les dockers de Hull se sont

#### mis en grève. La question de Syrie La France a satisfaction

La Conférence a conclu des arrangements temporaires entre la France et l'Angleterre. Celle-ci soutiendra la proposition tendant à donner à la France un mandat sur la Syrie. Les Anglais retireront leurs troupes de la Syrie et de la Palestine. Des troupes françaises seront aussi envoyées en Arménie d'où les

#### Anglais continueront à se retirer.

Félonie turque De Salonique : Les représentants alliés de Salonique auraient acquis la certitude que la fabrique de munitions de Zeitin Burnou aurait repris son activité et expédie des quantités de munitions à l'armée insurrectionnelle

D'Athènes, on mande également : On assure de bonne source que le gouvernement Turc favoriserait en sous-main l'insurrection en Asie-Mineure.

Paris, 13 h. 45.

A LA CHAMBRE. — La Chambre réunie ce matin sous la présidence de M. Groussier a voté à l'unanimité l'ensemble du projet de loi sur les produits chimiques. —

■ Elle a prononcé l'ajournement à vendredi de la discussion de divers projets dont celui relatif à la Convention provisoire passée entre les ministres des travaux publics, des transports et de la marine marchande avec les chemins de fer du sud de la France. - La Chambre discute ensuite le projet adopté par le Sénat relatif à la création des Chambres d'agriculture. Le projet est voté.

D'ANNUNZIO MAITRE DE LA SITUATION. — D'Annunzio est de plus en plus maître de la situation sur l'Adriatique. Ses partisans augmentent sans cesse. La chute du ministère Nitti est très envisagée. M. Tittoni part ce soir. Il parlera jeudi à la Chambre italienne. En cas de crise, il serait probablement chargé de la formation du mi-

LE TRAITE BULGARE. - Le traité Bulgare sera remis la semaine prochaine. La Conférence prendra ensuite une quinzaine de vacances.

La MAISON SOURDOIRE, tail. leur, demande bonnes ouvrières 5 fr. par jour, journée de huit heures. SE PRESSER.

#### AVIS

Messieurs RIGAL et SOULEIL-LOU font prévenir leur nombreuse clientèle, qu'ils auront Samedi et Dimanche un BON CONVOI DE POULAINS de deux et trois ans. Toujours RIGAL Hôtel Combelle

Charpentiers, menuisiers, macons sont demandés pour travaux de reconstruction dans la région du Nord. Bons salaires. Pension à 6 fr. par jour. Inutile se présenter. Ecrire W. NORRIS, 77, Bd. St-Michel, PARIS.

#### Teinturerie « Arc-en-Ciel » Marcel MILHET DEMANDE DES REPASSEUSES

CHOCOLATS, CONFISERIE, FONDANTS Tablettes chocolat pour vente 0,15, 0,20

et 0,25. Dragées, pralines, sucre d'orge, bouchées, nougats, biscuits. Demandez catalogue: ROUCHIER, Bd Thiers, à A LOUER

Grande salle des Variétés

# 1er étage avec petite salle à côté, gaz ou électricité. S'adresser au rez de chaussée, chez Cassagne, rue de la Chantrerie, Vins en gros, derrière la Cathédrale.

#### SOUILLAC (Lot) ATELIERS DE REPARATIONS

Etablissements BRUEL, Fils

D'AUTOMOBILES ET MOTEURS Sous la direction de M. JUILLIA Mécanicien-spécialiste des 1res maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. - Réparations de carrosseries. - Garnitures de capotages. - Remise en état de magnétos. - Réparations et charges d'accumulateurs. - Accessoires. - Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

#### Section Electricité

Sous LA DIRECTION DE M. LEIBINSON,

Ingénieur électricien diplômé. Installations basse et haute tension. -Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes: BRUEL, Souillac. TÉLÉPHONE : 4.

Automobiles André Citroën

AGENCE RÉGIONALE

NOUYRIT-SALOMON

Pour les essais de la voiture, s'adresser Garage Citroën, place St-Urcisse, et 11, Boulevard Gambetta.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 2 LES VAINCUS DE LA VIE

# Le Fils d'un Voleur

JULES MARY

L'HÉRITAGE IMPRÉVU Pas de réponse. Elle s'approcha et crut d'abord qu'il dormait, car il avait la tête penchée, et elle allait s'éloigner

soubressaut singuliers qui agitaient ce grand corps. Ayant piêté attention, elle vit qu'il pleurait de grosses lar-

Alors la paysanne eut pitié, con-- Il ne faut pas vous désoler comme ça, Monsieur Pierre, ce qui est fait est fait : on ne rendra pas la vie au maître. Après tout, il devenait bien ancien. Puis vous devez être fier des regrets qu'il laisse. Il n'a été fautif envers personne, ni homme ni bête... Et si bon, si vigilant, si respectueux de tout, que, dans les sentiers de son jardin, il se dérangeait pour ne pas effarer des fourmis, et sur les routes, il passait à gauche pour ne pas écraser à droite un cafard roulant un

brave homme... Le curé le racontait tantôt... Que de pièces blanches pour les pauvres! Et parfois une pièce d'or, pour la paroisse... Honnête, au point... si je vous disais? J'ai été jolie, moi... il y a vingt ans, je n'avais pas, oui-dà, ma trogne racornie d'aujourd'ui... Eh bien, jamais un mot, jamais, pour me proposer la baga-telle... Et c'est ça qui vous force au respect, à la longue, parce que, sûrement, s'il avait voulu... - Merci, Gertrude ; allez, ma bon-

ne, je n'ai besoin de rien...

journaux et lut. C'était triste, c'était très simple. Stanislas Chatillon avait acheté à petits pas, lorsqu'elle remarqua des l'étude de notaire des Chocats. Il était resté là dix ans, de bon conseil, secourable, populaire bientôt. La Gazette des Tribunaux disait

Pierre ne tint pas compte du « post-

scriptum » de la lettre, déplia les

que cet homme vivait modestement, ne s'absentait jamais, ne jouait pas à la Bourse, n'était tombé dans aucune de ces aventures procédurières qui, sortant de la cervelle diplomatique de certains paysans madrés, guettent les notaires les plus honnêtes et les surprennent comme au coin d'un bois. Et brusquement, un beau matin, l'étude fermée, le clerc non prévenu, l'inquiétude, les plaintes, la justice, l'enquête, la vérité éclatant en coup de tonnerre... deux cent mille francs disparus... de nauvres gens ruinés... les misères présentes, sources de mi-sères et de drames à venir... la concrottin de cheval, tantôt dessus, tan-tôt dessous jusqu'à son trou... Un vrai silence, l'oubli, la tombe...

Tout à l'heure, Pierre croyait à tout... Il ne croit plus à rien... Pourtant, autour de lui, que de grâce, de vie et de lumière! Le soleil baissait derrière les collines et, déjà, de longues bandes d'ombre coupaient la raie verte et turbulente de la Meuse. Les fleurs, fatiguées, s'éveillaient à l'approche du soir, Des geais, crête hérissée, s'égosillaient. Des chardonnerets, rageurs, se poursuivaient pour une bataille, et les hirondelles enlevaient à la volée de gros insectes nocturnes trop pressés de vivre. D'où venait, dans le ciel si pur, ce nuage qui projetait son obscurité menacante sur toutes choses? Jusqu'à la nuit, il lut et relut, s'imprégnant de ces détails, absor-

bant cette infamie vulgaire d'un vo-

leur ayant raisonné son acte, l'ayant

travaillé, et après l'avoir réussi, vi-

vant calme et ignoré, dans la paix de

la honte heureusement accomplie. Un brave homme! avait déclaré Gertrude. Les larges horizons de sa vie se restreignaient soudain et tous les chemins semblaient, de si loin qu'il les vît, se coudre à un embranchement très étroit, où il se trouvait, rocailleux, percé de fondrières, bousculé par des torrents. Il avait mal au cœur. Il se leva, se promena, dans les allées entretenues par le vieillard avec un soin minutieux. Elles étaient là, les fourmis en travail, que Philippe évitait dans la compassion de

Comment cet homme avait-il commis cette chose odieuse, ce vol ?... Et

ces efforts minuscules...

quelles étranges et folles incohérences dans ce cerveau inaccessible aux larmes humaines et pitoyable à la na-Maintenant qu'allait-il faire? Il ne concevait, malgré l'instruction recue et les diplômes, qu'une assez

médiocre estime de lui-même se sachant propre à beaucoup de métiers, en somme préparé à rien. Son âme, trop tendre, répugnait à la lutte. On ne lutte bien que lorsqu'on est armé de désillusions. Du premier coup il fut hors de combat et il eut peur. C'est qu'il se voyait à la merci non d'un hasard, mais de ces situations où la régularité même est une menace. Le jour où il lui faudra signer une pièce officielle, ce nom de Chatillon, honni s'étalera comme la marque d'un voleur. Les vingt ans passés ne le protègeraient pas contre les périls d'une révélation surgissant tout à coup pour le déshonorer. Il n'était point né aux Chocats — il le découvrit. d'aventure, parmi les paperasses paternelles, — mais dans un hameau du Puy-de-Dôme. Il en éprouva un peu de soulagement. S'il changeait de nom, en effet, la publicité n'irait, comme d'habitude, frapper que le lieu de naissance où elle passerait indifférente aux yeux des inconnus. Aux Chocats, la sécurité serait plus grande encore, car nulle pièce officielle ne réveillerait le silence autour au souvenir détesté de Chatillon, et il y aurait ainsi bien des chances pour que personne n'v apprit la person-

nalité nouvelle du fils. Changer de nom !... Se débarrasser

I de ce fardeau qui pesait comme une I chape de plomb sur ses épaules, pouvoir répondre, clairement, sans trembler, lorsqu'on l'appellera, s'avancer dans la foule sans redouter l'abîme, secouer la hantise de ce vol, ce fut son rêve... ce fut ce qu'il voulut avant

Et trois jours après, il partit pour la France, s'enquit des démarches, des difficultés, s'assura que rien ne s'opposait à son désir, Il se conforma aux règles administratives. Une petite note, noyée dans le fatras du Journal officiel de la République française, publia sa demande et resta inaperçue. La même publication, visant le lieu de naissance, parut dans un journal de l'arrondissement de Clermont, désigné pour recevoir les an-nonces légales. Comme Pierre avait sa résidence en Belgique, il n'y eut pas d'autre publicité. Ces premières formalités remplies, il adressa une demande motivée au ministère de la justice, en y joignant l'acte d'état civil, avec un numéro légalisé du journal de Clermont. Après quoi, il revint à Dinant, et attendit dans sa retraite la décision du Conseil d'Etat. Comme elle lui était angoissante maintenant, la mémoire du mort,

dont l'ironie arrêtait le passant, près de la grille d'entrée, en montrant par des lettres d'or gravées sur une plaque de marbre noir, que sous l'ombre fraîche des chènes se cachait la villa Sans-Nom », demeure d'un sage!...

Lorsque le décret fut rendu, Pierre sceau. Puis il attendit encore la révo-

lution d'une année pendant laqquelle il le savait, des requêtes pouvaient être admises au contentieux du Conseil et le décret révoqué. Ce furent des mois d'anxiété, dans une solitude

- Il n'a pas la conscience tranquille de son père, disait Gertrude. Ce gros garçon réjoui, un neu mou, qui prenait la vie du bon côté, avait maigri, s'était fondu, n'était plus qu'une ombre craintive. Ses yeux bleus, affleurant le front si faciles à toutes les tendresses, s'étaient creusés sous la tension d'une fatigue morale, Il usait ses journées à vaguer, lire et dormir. Il était devenu nerveux et irritable, avec des retours brusques qui lui faisaient demander pardon de sa mauvaise humeur à Gertrude. Elle l'entendait souvent qui parlait seul. la nuit... et, comme une fois elle avait frappé à sa porte, craignant qu'il ne fût malade, il l'avait mal - Allez-vous-en, vieille, et laissez-

moi tranquille! La rude année passa et rejoignit les autres. Au Conseil d'Etat, personne ne réclamait et Pierre se reveilla, libre pour une seconde vie, ou pas un homme ne lui jetterait à la face le nom de son père, puisque ce

nom n'existait plus et que, pour jamais, le fils s'appelait: PIERRE GERBERT

(A Suivre).

Le Gérant : A. COUESLANT.